CONSEIL MUNICIPAL DE GAGNAC SUR GARONNE
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2024 à 20 HEURES 30

Etaient présents : Mmes et MM. Patrick BERGOUGNOUX, Thierry CASTELLA, Guy CAUQUIL, Éric CHOLOT, Marie DUCOS, Ana FELDMAN, Stéphane FLEURY, Henri PEYRAS, Krista ROUTABOUL, Michel SIMON, Virginie SIRI, Françoise TRUC, Valérie VENZAC.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Gilles CHARLAS à M. SIMON, Sabine DUPLAN à M. FLEURY, Véronique LAVERROUX à M. CAUQUIL, Marc LEBARILIER à Mme VENZAC, Djamel YAKOUBI à Mme ROUTABOUL.

Absents excusés : Mmes et MM. Vanessa FRAYCINET, Olivier GAU, Régis GRIMAL, Gaëlle RATIER, Angèle SOUROU.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE :

Nomenclature	Objet	Décision
	Décisions du maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT	
4 – Fonction publique	2024-50 : Modification de la durée de service de deux emplois à temps non complet	Majorité absolue
	2024-51 : Instauration d'une indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour les agents de la filière police municipale	Majorité absolue
5 – Institution et vie politique	2024-52 : Fixation du seuil en dessous duquel le Maire peut admettre en non-valeur les titres de recettes au titre de la délégation accordée par la délibération n°2024-43 du 6 novembre 2024 – Complément de la délibération n°2024-43	Majorité absolue
6 – Libertés publiques et pouvoirs de police	2024-53 : Mise en place de la vidéoverbalisation – Définition des zones	Majorité absolue
	2024-54 : Autorisation donnée au maire de signer la convention d'exploitation des données d'une caméra de surveillance à lecture automatique des plaques d'immatriculation dans le cadre de la surveillance du pont de Gagnac-sur-Garonne	Majorité absolue
7 – Finances locales	2024-55 : Délibération modificative n°1	Majorité absolue
	2024-56 : Autorisation donnée au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent	Majorité absolue